



Déclaration revenus fonciers provisions pour charges

Par Ceshina

Bonjour,

Je suis en train de corriger ma déclarations sur les revenus et concernant les revenus fonciers, ligne 229, la somme des provisions pour charges, on m'a dit de faire la somme des charges générales mais pas les travaux, ni les provisions pour fonds de travaux.

J'ai fait des recherches mais je n'ai rien trouvé d'explicite... Pourriez-vous m'aider à y voir plus clair?

Je vous remercie par avance

Par yapasdequoi

Bonjour,

Réponse ici :

[url=https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/comment-puis-je-deduire-les-provisions-pour-charges-de-mes-revenus-fonciers]https://www.impots.gouv.fr/particulier/questions/comment-puis-je-deduire-les-provisions-pour-charges-de-mes-revenus-fonciers[/url]

Par Ceshina

Je vous remercie !

Je vais me pencher sur ce texte en espérant y voir plus clair...